

Strasbourg, le 16 avril 2011

Attribution du « Guidon d'Or » et du « Clou Rouillé » 2011 par les usagers cyclistes



La Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) a tenu son assemblée générale annuelle le 16 avril à Clermont-Ferrand. Elle a décerné le Guidon d'or 2011 à Chambéry Métropole (Savoie) et le Clou rouillé 2011 à la ville de Saint-Avold (Moselle).

Chambéry Métropole (126 000 habitants), a reçu le Guidon d'or, pour un partenariat exemplaire ayant abouti à la création d'une passerelle cyclo-piétonne sur le ruisseau de la Mère. L'idée est née du conseil municipal des jeunes de la commune de La Ravoire. La passerelle a été conçue et réalisée par les élèves de BTS construction métallique du lycée Monge. Chambéry Métropole a financé la passerelle et les pistes cyclables attenantes. Le nouvel itinéraire permet ainsi de rejoindre en toute sécurité le lycée du Granier, en évitant un carrefour dangereux et une route à forte circulation.

Le Clou rouillé revient à la ville de Saint-Avold (17 000 habitants), pour le non respect de la loi, qui oblige à prendre en compte le vélo, lors des nombreux aménagements de voiries réalisés dans tout le centre-ville, et le refus d'appliquer le décret du 30 juillet 2008 sur l'obligation de réaliser des doubles sens cyclables dans les zones 30. Au contraire, la mairie continue à adapter la ville à la voiture et pénalise de ce fait les déplacements à vélo. En centre-ville, il y a 2 000 places de parking pour les voitures contre 12 arceaux pour les vélos !

Ont également été nommés pour le Clou rouillé 2011 :

- La Ville de Lyon, pour la non-généralisation des doubles sens cyclables dans sa zone 30, qui est une des plus étendues d'Europe. En effet, 84 % des rues à sens uniques ont été exclues de ce dispositif par un arrêté de la Ville de Lyon.
- La Ville de Reims, pour le manque d'aménagements cyclables, notamment lors de la réalisation du tramway, inauguré ce jour. Reims n'affiche aucune ambition en matière de politique cyclable : voies de bus toujours interdites aux vélos, suppression de voies cyclables à l'approche d'un carrefour, zones 30 sans doubles sens cyclables...

Contacts presse :

Christophe Raverdy

Président de la FUB
Tél. 06 64 25 13 90

Perrine GAILLET

Chargée de communication
Tél. 03 88 75 71 90 / 06 64 25 13 90
E-mail : p.gaillet@fubicy.org

FUB – Fédération des Usagers de la Bicyclette
Maison des Cyclistes – 12 rue des Bouchers – 67000
Strasbourg

Communiqué